



Édito



**Samira Mesbahi**  
Adjointe au Maire,  
déléguée aux  
conseils de quartier

La crise sanitaire que nous traversons a conduit dans le désarroi les plus vulnérables d'entre nous. C'est pourquoi la Ville, au-delà de toutes les mesures concrètes d'accompagnement, a souhaité poursuivre autant que possible les échanges avec les citoyens et créer toutes les occasions de recueillir leur parole tout au long de cette période. L'enquête « Vénissiens, la parole est à vous ! » administrée entre le 15 février et le 28 mars a permis aux habitants à la fois de manifester leur attachement aux conseils de quartier, de faire connaître leur envie de s'engager dans des dispositifs de participation et de nous inviter à communiquer encore plus sur les dispositifs de signalements comme le CLIC (Ville), et Toodego (Métropole).

La période que nous traversons montre également la complémentarité forte entre les rencontres « en présentiel » et l'outil numérique, ce qui a largement facilité l'organisation des élections des délégués de quartier dans un contexte contraint, en permettant pour la première fois aux candidats de se présenter en ligne et aux habitants de voter pour les représentants de leur choix. 159 habitants ont ainsi franchi le pas soit 30 de plus qu'en 2017. Au terme du scrutin, 139 ont été élus par les Vénissiens. La diversité, la qualité des profils des candidats et leur motivation sont des ingrédients précieux pour poursuivre la dynamique de participation citoyenne.

Dans ce contexte, les assemblées générales des conseils de quartier étaient fortement attendues. Elles ont permis de mettre en lumière les nouveaux délégués de quartier, les projets en cours et de donner, nous l'espérons, envie à tous les Vénissiens de s'intéresser à la vie locale et aux grands projets comme le futur tram T10 et la Zone à Faible Émission. Alors, une nouvelle fois, « Vénissiens, la parole est à vous ! »



Le mot de la présidente

**Christelle Charrel**  
Présidente du conseil de quartier

Permanences les 2<sup>e</sup> mercredis de chaque mois à 18h30  
Restaurant école primaire Joliot-Curie,  
5 rue Roger Salengro

La question cruciale des liens intergénérationnels dans ce contexte de crise sanitaire a été au centre des débats lors de l'assemblée. Les délégués souhaitent prendre toute leur part dans des projets qui permettent de lutter contre l'isolement des plus jeunes privés d'emploi ou des personnes âgées.

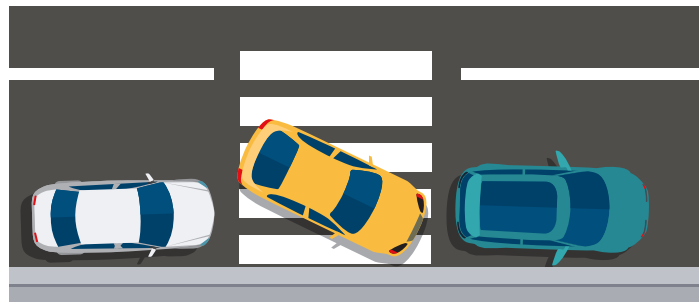
Les délégués de quartier souhaitent par ailleurs travailler sur le parc de Pressensé, qui pourrait faire l'objet d'études en vue de l'installation de jeux, ainsi que sur les perspectives offertes par le complexe sportif Albalate et la zone non aménagée près de l'école Joliot Curie. Le conseil de quartier restera également mobilisé sur un projet d'embellissement de la voie ferrée Viviani/Salengro et de ses abords dont l'insalubrité n'est pas acceptable.

Les délégués sont attentifs à la sécurisation des cheminements et des traversées piétons en particulier avenue Francis de Pressensé, voie sur laquelle des aménagements pour réduire la vitesse des véhicules ont été demandés à la Métropole. Ils ont formulé des propositions en vue de l'installation de nouveaux arceaux vélos dans le quartier pour accompagner le développement de ce mode de transport et résoudre des problématiques de stationnement anarchique. Les délégués de Joliot Curie s'associeront si les conditions sanitaires le permettent à l'organisation d'une grande fête de quartier sur la place Ennemond Romand au mois d'avril en partenariat avec les délégués du quartier voisin, Moulin à Vent/ Georges Levy/ Ernest Renan.

# THÈMES MAJEURS ÉVOQUÉS

## Sécurité routière et stationnement

Des habitants ont évoqué des problématiques de stationnements anarchiques et de vitesse excessive avenues Francis de Pressensé et Viviani ainsi que rue Salengro. Ces deux causes ont pour effet la mise en danger des résidents qui sortent de leurs parkings mais surtout des trottinettes et vélos qui circulent aux alentours. La construction de nouveaux immeubles ainsi que l'augmentation de la circulation interrogent sur l'organisation à venir du quartier, en particulier rue Salengro. Madame le Maire précise que 1 300 véhicules auront été enlevés à la fin de l'année 2021. La Ville travaille en lien étroit avec la police nationale, la préfecture et le procureur. Six communes sont ciblées, dont Vénissieux, par un dispositif spécifique visant à traiter certains sujets prioritaires, notamment le stationnement anarchique. 75 personnes travaillent sur la question de la sécurité à Vénissieux (ASVP, police municipale, police nationale, inspecteurs d'hygiène et de salubrité). 24 caméras supplémentaires, dont certaines seront déployées dans le quartier, vont permettre de



vidéoverbaliser, entre autres, les infractions au Code de la route. De plus, les effectifs des agents de surveillance de la voie publique vont passer de 4 à 12 ASVP afin de sécuriser les habitants et verbaliser les comportements inciviques. 250 000 € sont prévus pour déployer des ralentisseurs et des chicane afin d'apaiser certains secteurs. La Métropole effectuera des comptages dans les rues jusqu'au mois de juin et établira par la suite un plan d'actions sur toute la ville.

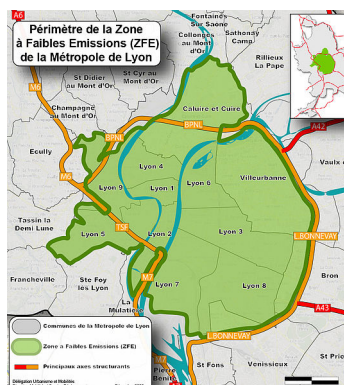
## Loisirs et espaces verts

Certains habitants soulignent la qualité et les nombreux équipements sportifs implantés sur la commune ainsi que la qualité de la nouvelle place Ennemond Romand et notent globalement le travail d'embellissement du quartier par les pouvoirs publics dans l'espace public, comme par les bailleurs dans les résidences.

Ils regrettent toutefois le manque d'espaces de loisirs pour les enfants. Une pétition a été engagée afin de permettre l'utilisation du stade en dehors de l'utilisation par les sportifs. Michèle Picard, Maire de Vénissieux, a précisé qu'une étude était en cours pour développer des espaces de remises en forme en libre accès, à l'instar de celui qui est en cours d'installation près de la médiathèque. La Ville réfléchit également avec les bailleurs et les promoteurs au développement de jeux dans les cours d'immeubles pour favoriser le vivre-ensemble. Enfin, la Ville travaille avec l'association Boomforest qui crée des micro-forêts urbaines. À Vénissieux, certains secteurs ont été visités à cette fin et trois secteurs sont en étude à ce stade, dont le parc de Pressensé. Des centaines de petits arbres sont plantés avec les écoliers, collégiens et habitants. Le conseil de quartier et les groupes scolaires à proximité seront associés dans ce projet.

## Zone à Faible Émission (ZFE)

La ZFE est un périmètre dans lequel les véhicules anciens et polluants n'ont pas le droit de rouler ou de stationner. C'est **une obligation pour les agglomérations les plus polluantes** dont Lyon fait partie. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'air et donc la santé des habitants. La zone s'étend sur la quasi-totalité des arrondissements de Lyon, les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du boulevard Laurent Bonnevey et la commune de Caluire-et-Cuire. À partir de l'été 2022, les véhicules diesel qui ont plus de 20 ans et les véhicules essence qui ont plus de 23 ans seront interdits à la circulation dans cette zone. Entre 2023 et 2026, les véhicules classés Crit'Air 4, 3 et enfin 2 seront progressivement interdits à la circulation.



**Une phase de concertation a lieu jusqu'au 5 février 2022** afin que les habitants s'expriment sur l'offre de solutions alternatives, le financement des véhicules propres et les cas de dérogations. Pour les Vénissiens, 29 000 des 38 000 véhicules immatriculés à Vénissieux sont concernés. Pour donner votre avis, rendez-vous sur : [jeparticipe.grandlyon.com](http://jeparticipe.grandlyon.com)

### TOP

Standard  
7j/7 et 24h/24h  
04 72 51 52 53

En cas d'infractions ou de délits,  
appelez le 17.

### VOIRIE, DÉCHETS, EAU, PROPRIÉTÉ TOODEGO

contactez la Métropole  
sur [www.toodego.com](http://www.toodego.com)

### SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT SUR L'ESPACE PUBLIC CLIC

[services.demarches.venissieux.fr/clic](http://services.demarches.venissieux.fr/clic)

### CONTACT

04 72 21 43 23 ou 04 72 21 43 11 / [conseilsdequartier@ville-venissieux.fr](mailto:conseilsdequartier@ville-venissieux.fr)